



Paris, le 17 juin 2008

20 juin 2008 : Journée mondiale des réfugiés

**Liban :**  
**Médecins du Monde**  
**auprès des réfugiés, des migrants, et des demandeurs d'asile**

**Le Liban n'est pas signataire de la Convention de Genève de 1951 sur le statut des réfugiés. Le pays a inscrit dans sa constitution le refus de l'implantation des réfugiés sur son territoire arguant du respect de la résolution 194 du Conseil de Sécurité des Nations Unies. Médecins du Monde intervient auprès des travailleurs migrants, réfugiés et demandeurs d'asile incarcérés dans les prisons libanaises et des réfugiés palestiniens vivant dans les camps du nord du pays.**

**Programme d'accès aux soins et aux droits des travailleurs migrants, des réfugiés et des demandeurs d'asile incarcérés dans les prisons libanaises**

La loi prévoyant une peine de prison en cas d'entrée illégale au Liban, les étrangers clandestins ou « sans papiers » représentent plus du tiers de la population carcérale libanaise. Au sein des prisons libanaises, on rencontre de nombreux travailleurs migrants venus de Syrie, d'Afrique Noire et du sud-est asiatique mais aussi des réfugiés et des demandeurs d'asile ayant fui la guerre et les régimes dictatoriaux : venus principalement d'Irak et du Soudan.

Le Liban n'ayant pas signé la Convention de Genève de 1951, réfugiés, demandeurs d'asile et migrants illégaux subissent le même traitement. Ainsi, régulièrement, les étrangers sont incarcérés plusieurs mois dans l'attente d'un transfert au Centre de Rétention de la Sûreté générale, dernière étape avant la relaxe ou l'expulsion vers leur pays d'origine. Cette durée de détention prolongée n'est pas réglementaire mais les migrants, souvent démunis, n'ont pas accès à un soutien juridique de qualité.

La prison centrale de Roumieh, proche de Beyrouth, accueille une moyenne de 3 500 détenus pour une capacité d'accueil théorique de 2 000 personnes et reçoit plus de 70 % des étrangers incarcérés au Liban.

Les conditions sanitaires et psychologiques y sont précaires. A la promiscuité, l'isolement et la discrimination s'ajoute l'angoisse liée à l'absence d'information sur leur avenir. Un accès aux soins limité, des difficultés d'accès à l'eau et à une alimentation variée ainsi que de mauvaises conditions d'hygiène les rendent encore plus vulnérables face à la maladie.

Médecins du Monde travaille avec 7 partenaires associatifs auprès des femmes, des mineurs et des hommes dans une quinzaine de prisons situées dans chacune des quatre grandes régions du Liban : le Mont Liban, le Nord, le Sud et la Bekaa. Cependant MDM mène, en partenariat avec l'association libanaise Justice et Miséricorde (AJEM), l'essentiel de ses activités d'aide médicale, sociale et juridique dans la prison centrale de Roumieh.

**Reem Mansour, coordinatrice médicale, projet « migrants incarcérés », MDM Liban** Une équipe de deux infirmières effectue en amont des consultations médicales des médecins de la prison, un travail de « tri médical » en proposant un premier diagnostic infirmier ; elles s'attachent également aux activités de suivi médical, vérifiant que les médicaments prescrits arrivent bien à leurs destinataires et que les examens complémentaires sont effectués. Elles restent à l'affût des obstacles à l'accès aux soins pour les détenus migrants, demandeurs d'asile, réfugiés et libanais sans contact avec l'extérieur. Une attention particulière est accordée aux détenus les plus vulnérables sur le plan de la santé, qu'ils s'agissent des patients séropositifs pour le VIH, des malades psychiatriques, des personnes atteintes de maladies chroniques ou des détenus placés en cellule d'isolement sanitaire. Par ailleurs, MDM assure dans certains cas les médicaments essentiels non disponibles dans la prison.

**Médecins du Monde mène dans l'ensemble des prisons des activités de formation et d'éducation à la santé** à destination des travailleurs sociaux, infirmiers, médecins, gendarmes, officiers mais aussi de certains prisonniers. Les thématiques abordées sont déterminées en lien avec les principaux problèmes de santé identifiés en milieu carcéral : VIH SIDA, affections respiratoires, affections dermatologiques, problèmes gynécologiques, hygiène alimentaire. Ces sessions visent à former ou à renforcer les compétences en matière de gestion des urgences en milieu carcéral, d'éducation à la santé et de gestion des problèmes psychologiques avec des formations aux premiers secours, à l'identification des troubles psychologiques ou encore la gestion du stress.

**Le programme de formation et d'éducation à la santé de Médecins du Monde s'accompagne d'activités de réhabilitation et d'équipement sanitaire** en collaboration avec l'AJEM et la direction générale des Forces de Sécurité Intérieure afin d'assurer la pérennité de ces installations. MDM a ainsi contribué à l'amélioration de systèmes d'aération, de la qualité de l'eau et à l'amélioration des conditions générales d'hygiène dans plus d'une dizaine de prisons du pays.

Dès le début du programme dans la prison centrale de Roumieh, **Médecins du monde a développé un réseau médico-social de « proximité » pour les migrants** formé par une équipe multidisciplinaire - infirmières, assistantes sociales, éducateurs et avocats - qui travaille en lien avec des détenus dits « auxiliaires de santé ». Ce réseau a permis d'identifier rapidement les problèmes et les besoins des bénéficiaires et d'assurer un suivi efficace des personnes les plus vulnérables sur le plan de la santé, de l'hygiène et de l'accès aux droits. A l'extérieur, ce réseau permet de coordonner les différents acteurs associatifs et humanitaires impliqués dans des activités de protection et d'assistance en faveur des travailleurs migrants, réfugiés et demandeurs d'asile.

**Bérengère Martin, coordinatrice générale projet « migrants incarcérés », MDM Liban** « *Les auxiliaires de santé sont des détenus libanais qui assistent les médecins, les intervenants sociaux des associations, le personnel soignant du centre médical de la prison et le personnel des autres organisations intervenant dans la prison de Roumieh* ».

**Au-delà du soin, Médecins du monde mène des actions de lobbying.** L'association a ainsi présenté aux Forces de Sécurité Intérieure, en charge de l'administration pénitentiaire et du Ministère de la Santé, un état des lieux des conditions sanitaires de détention, de l'accès aux soins et de l'organisation des soins dans les prisons du Liban ainsi que des recommandations concrètes et réalistes visant à l'application des standards nationaux et internationaux régissant la santé en milieu carcéral. Un atelier de travail sur la santé carcérale sera organisé à l'été 2008, en partenariat avec l'AJEM et les Forces de Sécurité Intérieure : il devrait permettre l'élaboration d'un plan d'action pour mettre en œuvre ces recommandations.

#### **Lancement d'une campagne de lobbying en faveur des réfugiés irakiens incarcérés**

La poursuite de la guerre en Irak n'a pas permis aux centaines de milliers d'Irakiens exilés dans les pays voisins de rentrer au pays. On estime à 50 000 le nombre total de réfugiés irakiens présents sur le sol libanais. Ces derniers vivent pour la grande majorité en situation d'illégalité ; ils sont, pour la plupart, originaires de Bagdad et de ses environs et sont entrés au Liban via la Syrie. Malgré les interventions répétées du UNHCR, la Sûreté générale n'a pas assoupli ses mesures et plus de 500 réfugiés irakiens se trouvaient, à la fin de l'année 2007, incarcérés dans les prisons et centres de rétention du Liban (la grande majorité des Irakiens ayant été arrêtés sur la base de l'entrée ou du séjour illégale). Une avancée a néanmoins été constatée avec la décision d'interrompre le « retour volontaire », forme d'« expulsion déguisée » opérée conjointement à partir des centres de rétention par la Sûreté Générale, l'ambassade d'Irak et l'Organisation Mondiale des Réfugiés (OMI).

En novembre 2007, Médecins du Monde et AJEM se sont associés à l'ONG de défense des réfugiés « Frontiers centre » pour le lancement d'une campagne de lobbying en faveur des réfugiés irakiens au Liban. L'objectif à long terme de cette initiative étant de mettre un terme à la détention arbitraire des réfugiés et demandeurs d'asile, arrêtés pour « entrée illégale » sur le territoire libanais. A plus court terme, l'objectif de la campagne est d'obtenir la libération rapide de tous les réfugiés actuellement détenus en leur fournissant un statut légal sur des bases « humanitaires ». Un mémorandum, cosigné par les trois associations, a été adressé aux principaux acteurs institutionnels et autorités concernées par la détention des réfugiés (la Sûreté Générale et le Ministère de l'Intérieur en premier lieu). Le document présente un état des lieux de la situation des réfugiés au Liban, apporte des arguments légaux contre leur détention arbitraire et liste un certain nombre de recommandations à l'attention des autorités libanaises en vue de trouver des solutions alternatives à l'incarcération.

Depuis quelques semaines, Médecins du Monde mène également un programme de santé mentale dans les camps de réfugiés palestiniens du nord Liban.

**Depuis 1948, le Liban est l'un des principaux pays d'accueil des réfugiés palestiniens.**

Le pays a adopté depuis les années 1960 un ensemble de mesures législatives discriminantes à l'égard des réfugiés palestiniens qui les marginalisent de la société libanaise en restreignant leurs droits. Non couverts par la convention internationale relative aux réfugiés, les Palestiniens ne bénéficient dès lors d'aucun système de protection. Même si certains ont obtenu le statut de réfugié auprès de l'UNRWA (United Nations for Relief and Work Agency for the Palestinian Refugees), qui leur donne droit à ses services d'assistance en matière de santé, d'éducation et d'assistance sociale, nombre de Palestiniens ne sont toujours pas enregistrés.

Selon l'UNRWA, la moitié des réfugiés enregistrés vivent dans 12 camps officiels, certains existant depuis les années 1950.

Tous sont situés autour des principales villes libanaises que sont Tripoli au Nord, Beyrouth, Saïda et Tyr au Sud et Baalbeck dans la vallée de la Beqaa.

Il existe également d'autres lieux de regroupements, du bidonville à l'immeuble, principalement situés dans ces villes ou en milieu plus rural dans le Sud, entre Tyr et Saïda, et dans la Beqaa. Ces lieux de regroupements ne bénéficient que rarement des services de l'UNRWA et reçoivent une assistance des ONG, quelque fois des municipalités.



**Les conditions d'habitat dans les camps** restent dans l'ensemble très précaires : exigüité du logement souvent sombre, étroitesse des voies, mauvais accès à l'eau, branchements électriques « acrobatiques » et dangereux, ramassage d'ordures problématique, précarité des constructions avec une forte prévalence de zinc dans certains camps, infrastructures sanitaires défectueuses...

Le marché du travail libanais ne propose pas de protection sociale, les salaires sont aléatoires. L'ensemble des revenus (emploi, transfert d'argent) est extrêmement faible et ne permet aucune possibilité d'épargne. Les difficultés sont grandes face aux chocs conjoncturels tels qu'une hospitalisation.

Sans statut social, l'identité des réfugiés palestiniens n'est pas reconnue. Cette perte d'identité explique en partie le mal-être qui règne au sein de la population réfugiée. Le confinement dans les lieux de vie représente un problème critique, qui engendre de plus en plus de violence sociale et conjugale, en particulier dans les camps.

On constate face au sentiment de dévalorisation, une perte de confiance en soi, d'impuissance et de fatalisme ; des manifestations anxieuses, des somatisations, des dépressions, des troubles du sommeil, de l'appétit, un stress chronique, des crises d'angoisse, des décompensations psychotiques, des attitudes de défi paranoïaque ou encore des troubles post-traumatiques.

Ces soixante dernières années, les réfugiés palestiniens ont été les acteurs et les victimes de multiples épisodes de guerre et ont donc été en butte à des traumatismes psychologiques répétés. La période récente a été marquée par la guerre de l'été 2006 puis par les violents combats de Nahr el Bared, au cours desquels la population civile du camp a payé un lourd tribut.

### Le conflit récent dans le camp de Nahr el Bared

Entre le 20 mai et le 2 septembre 2007, le camp de Nahr el Bared, à une dizaine de kilomètres au nord de Tripoli, a été le théâtre de violents combats opposant des miliciens de Fatah Al-Islam à l'armée libanaise. La population de Nahr el Bared, soit environ 32 000 personnes, a été évacuée quatre jours après le début des combats, une partie a trouvé refuge dans les lieux publics (écoles, crèches, mosquées...) du camp palestinien de Baddawi.

La population du camp de Baddawi, estimée entre 16 000 et 18 000 personnes tassées sur 1km<sup>2</sup>, a ainsi plus que doublé en quelques jours, entraînant des problèmes de cohabitation et des tensions entre « déplacés » et réfugiés.

Les violents combats, les déplacements et le confinement ont eu pour conséquences l'apparition d'un certain nombre de troubles psychologiques parmi les déplacés de Nahr el Bared et les réfugiés du camp de Baddawi :

- **Chez les enfants**, les groupes de parole mis en place par l'association Beit Atfal Assoumoud ont fait apparaître des pertes de repères, des traumatismes (suite à la fuite du camp ou du fait d'être restés plusieurs jours sous les bombardements avant d'être évacués), une augmentation de l'agressivité, des troubles psycho-cognitifs (mémoire, troubles de la parole) et des conditions d'étude et d'apprentissage très perturbées.

- **Chez les adultes**, les déplacés sont en état de choc, font part de leur sentiment de revivre une deuxième Naqba voire même pire : "*En partant de Palestine, on avait pu au moins prendre quelques affaires; ici, rien. On a dû partir sans rien emporter*"; d'une certaine fatalité et d'une résignation : "*Nous avons déjà dû quitter Tall el Zaatar et il nous faut à nouveau recommencer, ça ne finira jamais*"; d'un désespoir en pensant à tout ce qu'ils ont construit et qui a été réduit en poussière ; d'une inquiétude pour les maisons qu'ils ont dû abandonner, les pillages, les insultes ; la frustration et la colère de ne pas pouvoir se rendre sur place ; d'un sentiment d'abandon de la part de la communauté internationale ; d'une colère due à l'isolement et l'indifférence générale ; d'un pessimisme quant à l'avenir ; de la dislocation des familles ; d'une agressivité et d'une augmentation des violences domestiques et conjugales ; d'une atteinte à l'intimité et d'une promiscuité mal vécue ; d'inquiétudes quant aux réactions de la population libanaise et de la peur d'être assimilés aux miliciens mais aussi d'une peur que le gouvernement libanais ne se serve de cette occasion pour accroître encore le nombre de restrictions imposées aux Palestiniens.

**Hélène Thomas, psychologue référent santé mentale, programme « santé mentale dans les camps palestiniens » MdM Liban** « Les récents combats autour du camp de Nahr el Bared ont donc réactivé les conditions de stress. *Les besoins en soutien psychologique des populations déplacées de Nahr el Bared sont immenses. Pourtant les représentations de la santé mentale restent méconnues et taboues au sein de la population, en particulier chez les hommes.*»

### Au regard de ces besoins, Médecins du Monde a donc lancé un programme visant à améliorer la prise en charge des problèmes de santé mentale des adultes palestiniens au sein des camps de Nahr el Bared et Baddawi.

Ce programme est mise en place en partenariat avec l'UNRWA et les ONG locales intervenant déjà dans les deux camps de Baddawi.

Au-delà de la prise en charge directe des patients sur les deux camps, le programme vise à renforcer les connaissances et les compétences des personnels médicaux et paramédicaux des centres de santé de l'UNRWA et du Croissant Rouge Palestinien (PRCS) en matière de dépistage et de prise en charge des troubles psychopathologiques et sur l'utilisation des psychotropes.

Le manque de formation ne permet en effet pas, pour le moment, aux praticiens généralistes intervenants sur les deux camps de détecter précisément les troubles psychiques, et le cas échéant, ils se retrouvent souvent démunis face aux faibles possibilités de prise en charge. Les psychiatres sont peu nombreux au Liban (environ une soixantaine pour 4 millions d'habitants), et travaillent, pour la grande majorité, dans des cabinets privés proposant des honoraires inabornables pour les réfugiés. La pharmacie centrale de l'UNRWA, ne délivre, quant à elle, que 5 psychotropes dans ses dispensaires : 3 antiépileptiques, 2 neuroleptiques, 1 antidépresseur tricyclique. Il n'existe pas d'anxiolytique, de somnifères ni d'antidépresseur ni antidépresseur IRS.

Des sessions de formation pour le personnel médical, paramédical et psychosocial des centres de santé primaire de l'UNRWA et du PRCS sont ainsi organisées pour améliorer l'accueil, l'évaluation et l'orientation des personnes souffrant de troubles psychiques.

Chaque clinique de l'UNRWA disposera d'une cellule « écoute » assurée par une infirmière « relais ». Les patients présentant des troubles psychopathologiques seront mieux détectés et bénéficieront ainsi d'une évaluation psychologique approfondie et d'une orientation adaptée à leur problème de santé mentale : consultations psychologiques et psychiatriques, soutien psychologique, suivi psychothérapeutique, traitement médicamenteux, hospitalisation puis suivi à domicile, thérapies (brèves, cognitivo-comportementales, d'inspiration psycho-dynamique).

Le programme a également pour vocation d'informer la population sur les troubles de santé mentale ainsi que sur le rôle du psychologue et du psychiatre au travers d'actions de sensibilisation menées au sein de la population. Médecins du Monde mène également auprès des autorités nationales et internationales, des actions de plaidoyer pour faire intégrer la santé mentale dans les soins de santé primaires.

*N'hésitez pas à nous recontacter pour être mis en relation avec nos équipes au Liban.*

**Contacts presse**

Florence Priolet / Céline Morel

(00 33) 1 44 92 14 31-32

[infodm@medecinsdumonde.net](mailto:infodm@medecinsdumonde.net)

[www.medecinsdumonde.org](http://www.medecinsdumonde.org)